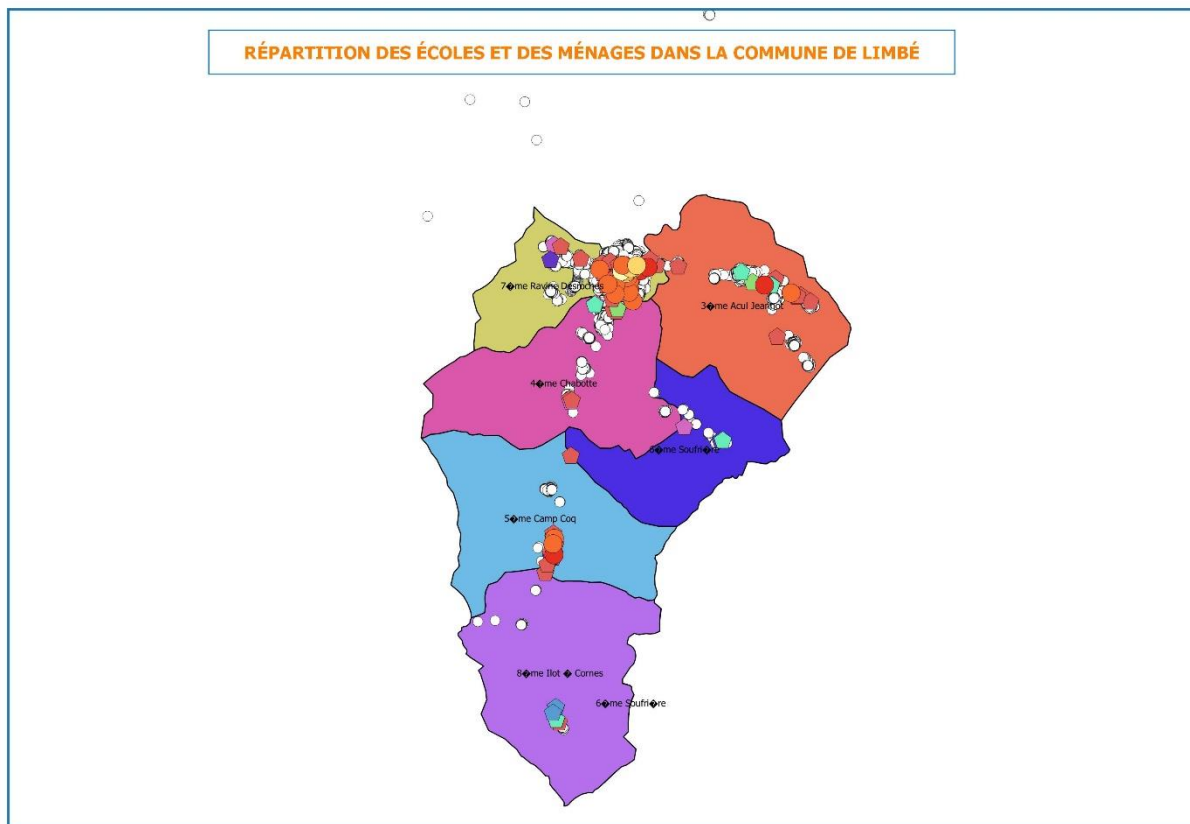


UCP-MENFP / BID



- Les points blancs représentent les ménages
- Les petites maisons vertes représentent les écoles pré-scolaires et fondamentales
- Les cercles représentent les écoles secondaires

CARTE SCOLAIRE COMMUNE DE LIMBÉ

GASTON GEORGES MÉRISIER, EDITEC

AOÛT 2025

Table des Matières

	Page
Introduction.....	2
A. Les Niveaux Pré-scolaire et Fondamental.....	4
I. Diagnostic de la situation actuelle.....	4
1.1. Accessibilité et accès.....	5
1.2. Qualité du service éducatif et mode d'utilisation des ressources.....	12
II. Analyse démographique.....	17
2.1. Caractéristiques d'évolution de la population de la commune.....	17
2.2. Structure par âge de la population.....	17
2.3. Caractéristiques de dispersion de la population.....	18
2.4. Répartition par sexe de la population.....	18
2.5. Projection de la population scolaire.....	19
2.6. Projection des effectifs d'élèves.....	20
III. Propositions de réorganisation et de renforcement du réseau d'écoles.....	22
3.1. Les perspectives en matière de réaménagement du territoire.....	22
3.2. Les normes scolaires.....	22
3.3. Les aires de recrutement des élèves.....	24
3.4. Les infrastructures.....	26
3.5. Les enseignants.....	26
3.6. Les manuels scolaires.....	26
3.7. Les coûts de scolarisation et leur financement.....	27
B. Le Niveau Secondaire.....	28
1. Diagnostic de la situation actuelle.....	28
1.1. Accessibilité et accès.....	29
1.2. Qualité de l'enseignement.....	31
2. Analyse démographique.....	34
3. Propositions de réorganisation de l'offre.....	35
Références bibliographiques.....	37
Les Annexes :	38
Annexe 1 : Répertoire des écoles de la commune de Limbé	
Annexe 2 : Liste des enseignants avec leurs profils de formation professionnelle	

Introduction

Située dans le Département du Nord entre les communes de Plaisance du Nord, d'Acul du Nord, de Bas Limbé, de Pilate et de Port Margot, la commune de Limbé est composée de la ville de Limbé et de six (6) sections communales : la 1^{ère} Section Haut Limbé ou Acul Jeannot, la 2^{ème} Section Chabotte, la 3^{ème} Section Camp Coq, la 4^{ème} Section Souffrière, la 5^{ème} Section Ravine Desroches et la 6^{ème} Section Ilots à Cornes.

COMMUNE DE LIMBÉ



La commune de Limbé est traversée par treize (13) rivières et contient dix-sept (17) sources d'eau, 1 étang, 3 lagon, quinze (15) forages simples et six (6) puits artésiens.¹ Seule la ville de Limbé est électrifiée au moyen d'un moteur électrique. Les habitants se servent de la Digicel et de la Natcom comme moyens de communication téléphonique. Ses habitants portent le nom de Limbéens. Le commerce, l'agriculture et l'élevage constituent les principales activités économiques de la commune.

Sa population en 2015 était estimée à 85302 habitants par l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI) et elle est passée à 94249 habitants en 2025. Avec une superficie de 125.80 Km², sa densité de population est alors de 749 habitants/Km². Une bonne partie de cette population (55.87%) est concentrée dans les sections communales.

¹ Idem

En matière d'offre scolaire, il y a 8 kindergarten, 91 écoles fondamentales dont 11 écoles nationales, 24 écoles secondaires et 7 centres de formation professionnelle. Le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP) y est représenté par le bureau de district scolaire (BDS) situé dans la ville de Limbé et dirigé par un inspecteur principal

La carte scolaire de cette commune, qui sera présentée dans les lignes qui vont suivre, concerne l'offre et la demande scolaires aux niveaux du préscolaire, du fondamental et du secondaire.

A. Les niveaux Pré-scolaire et Fondamental

I. Diagnostic de la situation actuelle

Dans la commune de Limbé, la majorité des écoles (91.9%) est non publique. Elles sont réparties par sous-réseau comme suit :

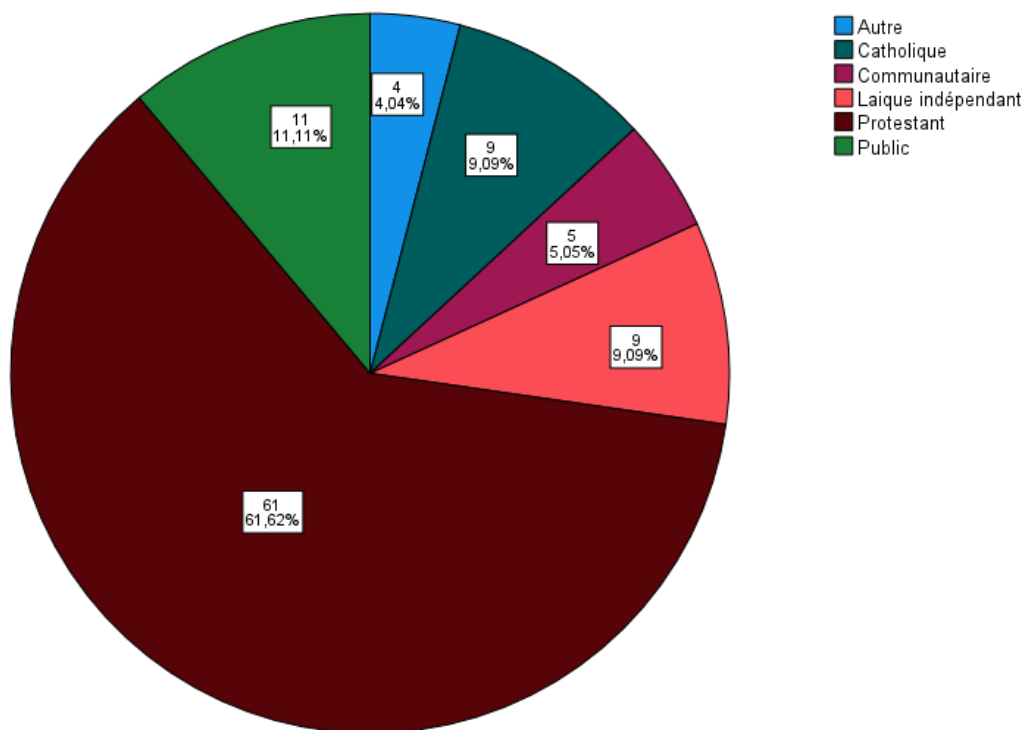


Figure 1 : Répartition des écoles fondamentales par sous-réseau d'appartenance

La plupart fonctionnent en simple vacation (94.9%) et d'autres en double (5.1%), à différentes périodes de la journée : de 7h00 à 12h00 (29.3%), de 8h00 à 13h00 (40.4%) ou à d'autres périodes de la journée (29.3%). Le tableau 1 montre la répartition de ces écoles à travers la commune selon le sous-réseau d'appartenance considéré.

Tableau 1 : Répartition des écoles dans la commune de Limbé

Commune de Limbé	Réseau d'appartenance							
	Autre	Catholique	Communautaire	Laïque indépendant	Protestant	Public	Total	
1ère Sect. Haut Limbé ou Acul Jeanot (3e)	#	1	1	2	0	6	0	10
	%	10,0%	10,0%	20,0%	0,0%	60,0%	0,0%	100,0%
2ème Sect. Chabotte (4eme)	#	0	0	1	0	3	0	4
	%	0,0%	0,0%	25,0%	0,0%	75,0%	0,0%	100,0%
3ème Sect. Camp Coq (5eme)	#	0	1	0	0	8	1	10
	%	0,0%	10,0%	0,0%	0,0%	80,0%	10,0%	100,0%
4ème Sect. Soufrière (6eme)	#	0	1	1	0	0	2	4
	%	0,0%	25,0%	25,0%	0,0%	0,0%	50,0%	100,0%
5ème Sect. Ravine Desroches (7eme)	#	0	1	0	0	9	2	12
	%	0,0%	8,3%	0,0%	0,0%	75,0%	16,7%	100,0%
6ème Sect. Ilot-à-Corne (8eme)	#	0	0	1	1	2	2	6
	%	0,0%	0,0%	16,7%	16,7%	33,3%	33,3%	100,0%
Quartier de Camp-Coq	#	0	1	0	0	0	0	1
	%	0,0%	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	100,0%
Ville de Limbé	#	3	4	0	8	33	4	52
	%	5,8%	7,7%	0,0%	15,4%	63,5%	7,7%	100,0%
Total	#	4	9	5	9	61	11	99
	%	4.0%	9.1%	5.1%	9.1%	61.6%	11.1%	100.0%

Ces écoles sont de tailles très variées, de 24 à 1017 élèves comme le montre le tableau 2 selon le sous-réseau d'écoles considéré.

Tableau 2 : Variation de la taille des écoles selon le sous-réseau d'appartenance

Réseau d'écoles	Moyenne	Minimum	Maximum
Autre	190	80	486
Catholique	340	26	909
Communautaire	111	49	213
Laïque Indépendant	300	67	643
Protestant	237	24	1017
Public	323	54	994
Ensemble	254	24	1017

I.1. Accessibilité et accès de ces écoles

Quatre (4) indicateurs sont considérés dans cette analyse : l'évolution de la scolarisation dans la commune étudiée, l'accessibilité du réseau scolaire, l'accès des écoles et le rendement interne du réseau d'écoles.

I.1.1. Évolution de la scolarisation dans la commune de Limbé

L'évolution de la scolarisation dans la commune de Limbé est analysée en fonction de trois (3) indicateurs : l'accroissement absolu, l'accroissement relatif de la scolarisation au cours de la période 2013-2024 et le taux moyen annuel de croissance de ces derniers au cours de ces onze (11) ans.

i) **Accroissement absolu de la scolarisation**

Pour l'année scolaire 2024-2025, 18683 élèves sont dénombrés au fondamental. En comparant cet effectif à celui de 2013-2014 publié par la DPCE², on observe une diminution absolue de 3760 élèves³ dans cette commune.

ii) **Accroissement relatif**

En rapportant cette diminution absolue à l'effectif total d'élèves qu'on a eu aux deux premiers cycles du fondamental dans cette commune en 2013-2014, on constate qu'il a subi une diminution relative assez importante; soit de 16.75%⁴ au cours de cette période scolaire.

iii) **Taux moyen annuel de croissance**

Défini comme étant l'accroissement relatif au cours d'une année, le taux moyen annuel de diminution de l'effectif scolaire dans la commune de Limbé est de 1.68% au cours des onze (11) années, c'est-à-dire de l'année scolaire 2013-2014 à l'année scolaire 2024-2025.⁵

I.1.2. Accessibilité du réseau scolaire

Cette analyse renvoie à la façon dont les écoles sont réparties par rapport aux lieux où est localisée la population qu'elles sont censées desservir. Trois (3) indicateurs ont alors été utilisés à cet effet : les moyens de locomotion utilisés par les élèves, le temps de trajet pris pour atteindre leurs écoles et leur lieu de résidence.

- i) **En ce qui concerne le lieu de résidence ou origine géographique des élèves**, selon les données recueillies, il ressort que les écoles recrutent leurs élèves dans différents endroits de la commune, certains souvent plus éloignés que d'autres allant de moins d'un kilomètre à plus de 6 kilomètres;
- ii) **Comme moyens de locomotion utilisés**, 91.7% des directeurs d'écoles interrogés affirment que plus de 75% de leurs élèves vont à pied à l'école; et
- iii) **Pour le temps de trajet pris pour y arriver**, cela varie considérablement suivant les endroits d'où sortent les élèves. Par exemple, l'école nationale fondamentale de Camp Coq située dans la 3^e section Camp Coq recrute ses élèves dans les localités telles que : Camp Coq (moins de 15 mn de marche) Garde-Cognac (entre 15 à 30 mn de marche), Garde-Campêtre (entre 31 à 60 mn de marche), Bedoret (entre 31 à 60 mn

² DPCE : Direction de Planification et de Coopération Externe du Ministère de l'Éducation Nationale.

³ $\Delta E = E_{2024-2025} - E_{2013-2014} = 18683 - 22443 = -3760$ élèves

⁴ $\frac{\Delta E}{E_{2013-2014}} \times 100 = \frac{-3760}{22443} \times 100 = -16.75\%$

⁵ $E_{11} = E_{t-11} (1+r)^{11}$.

$$E_{2024-2025} = E_{2013-2014} (1+r)^{11} \rightarrow 22443 = 18683 (1+r)^{11}$$

$$r = 0.016809 (1.68\%).$$

de marche) et Blanc à La Rue (entre 15 à 30 mn de marche); soit donc 2 sur 5 localités de parcours jugés pénibles pour les enfants. Il en est de même pour bon nombre d'autres écoles nationales de la commune de Limbé.

I.1.3. Analyse de l'accès des écoles

Différent de l'accessibilité, l'accès réfère de préférence au résultat de l'interaction entre la demande des familles et l'offre représentée par les réseaux d'écoles existantes. Quatre (4) indicateurs sont alors pris en compte dans cette analyse : les taux d'admission des élèves à l'école, les taux de scolarisation aux deux premiers cycles du fondamental, le taux de transition au 3^e cycle et les coûts de scolarisation.

- i) **Les taux d'admission des élèves**, c'est-à-dire les proportions d'enfants qui sont admis en 1^e année fondamentale en référence aux normes établies sont de deux types : le taux apparent d'admission et le taux d'admission par âge spécifique. Pour la commune de Limbé, pour l'année scolaire 2024-2025, le taux apparent d'admission est de 163.81%⁶.

Ce fort taux qui dépasse 100% s'explique par le fait que de nombreux parents de la commune, au lieu d'envoyer leurs enfants à l'école à l'âge de 6 ans, ont préféré attendre qu'ils soient plus âgés pour le faire compte tenu des longues distances qu'ils ont à parcourir. Ainsi, les écoles se trouvent en situation irrégulière d'accueillir en 1^e année fondamentale, à chaque rentrée scolaire, des enfants de différents groupes d'âge; ce qui génère avec le temps le phénomène des enfants sur-âgés qui prend de plus en plus d'ampleur dans le système scolaire haïtien. Le pourcentage d'enfants âgés de 6 ans admis à cette année d'étude devient plus faible; soit 99.04%⁷ au cours de l'année scolaire 2024-2025.

Face à cette situation défavorable au développement harmonieux du système scolaire haïtien et pour la prise en charge de la scolarisation des enfants qui le fréquentent, il s'avère important que l'État et les collectivités territoriales fassent les efforts nécessaires pour prendre les mesures qui s'imposent afin de réduire les distances de parcours au profit des élèves et sensibiliser du même coup les parents en sorte qu'ils puissent envoyer à temps leurs enfants à l'école.

- ii) **Les taux de scolarisation**, c'est-à-dire les proportions d'enfants admis en classe de la 1^e à la 6^e année fondamentale sont aussi de deux types : le taux brut de scolarisation

$$^6 \text{ Taux apparent d'admission} = \frac{\text{Admissions nouvelles}}{\text{Population de 6 ans}} \times 100$$

$$\text{Taux apparent d'admission} = \frac{3255}{1987} \times 100 = 163.81\%.$$

$$^7 \text{ . Taux d'admission par âge spécifique} = \frac{\text{Admissions nouvelles de 6 ans}}{\text{Population de 6 ans}} \times 100$$

$$\text{Taux d'admission des enfants de 6 ans en 1e AF} = \frac{1968}{1987} \times 100 = 99.04\%$$

et le taux net de scolarisation. Pour la commune de Limbé, pour l'année 2024-2025, le taux brut de scolarisation est égal à 106.35%⁸.

À cause de l'effectif très important d'enfants sur-âgés enregistré dès la 1^e année fondamentale, le pourcentage d'enfants âgés de 6 à 14 ans qui devraient se trouver aux deux cycles du fondamental est alors plus faible; soit 93.79%⁹ au cours de l'année scolaire 2024-2025.

Tenant compte de la politique de scolarisation universelle obligatoire et gratuite (100%) prônée par l'État depuis de nombreuses années à l'intention de la population d'enfants de 6-14 ans à travers le pays, ce taux très important est considéré encore insuffisant.

iii) **Le taux de transition**, c'est-à-dire la proportion d'enfants qui terminent avec succès la 6^e année et continuent en 7^e année fondamentale est égal à 73.84%.¹⁰

Ce taux de transition se révèle assez important. En effet, il y a 43 écoles sur les 99 dénombrées (43.43%) qui offrent la 7^e année fondamentale à l'échelle de la commune. Le tableau 3 présente la répartition des écoles fondamentales de la commune selon qu'elles sont complètes ou non.

$$^8 \text{ Taux brut de scolarisation (TBS)} = \frac{\text{Effectifs totaux au fondamental 1e à 6e année}}{\text{Population de 6-14 ans}} \times 100$$

$$\text{Taux brut de scolarisation (TBS)} = \frac{18683}{17568} \times 100 = 106.35\%$$

$$^9 \text{ Taux net de scolarisation} = \frac{\text{Effectifs de 6-11 ans au fondamental 1e à 6e année}}{\text{Population de 6-14 ans}} \times 100$$

$$\text{Taux net de scolarisation} = \frac{16477}{17568} \times 100 = 93.79\%.$$

$$^{10} \text{ Taux de transition au 3e cycle} = \frac{\text{Nouvelle admission en 7e année en année t+1}}{\text{Effectif 6e AF en année t}} \times 100$$

$$\text{Taux de transition au 3e cycle fondamental} = \frac{1174}{1590} \times 100 = 73.84\%$$

Tableau 3 : Répartition des écoles de la commune de Limbé selon qu'elles sont complètes ou non

Commune de Limbé	Nombre total d'années d'étude										Total
	3	4	6	7	8	9	10	11	12		
1ère Sect. Haut Limbé ou Acul Jeanot (3e	#	1	0	1	1	2	4	0	0	1	10
	%	10,0%	0,0%	10,0%	10,0%	20,0%	40,0%	0,0%	0,0%	10,0%	100,0%
2ème Sect. Chabotte (4eme)	#	0	0	1	0	0	2	0	0	1	4
	%	0,0%	0,0%	25,0%	0,0%	0,0%	50,0%	0,0%	0,0%	25,0%	100,0%
3ème Sect. Camp Coq (5eme)	#	1	0	1	0	0	6	0	0	2	10
	%	10,0%	0,0%	10,0%	0,0%	0,0%	60,0%	0,0%	0,0%	20,0%	100,0%
4ème Sect. Soufrière (6eme)	#	0	0	1	0	0	3	0	0	0	4
	%	0,0%	0,0%	25,0%	0,0%	0,0%	75,0%	0,0%	0,0%	0,0%	100,0%
5ème Sect. Ravine Desroches (7eme)	#	1	0	2	0	0	4	0	0	5	12
	%	8,3%	0,0%	16,7%	0,0%	0,0%	33,3%	0,0%	0,0%	41,7%	100,0%
6ème Sect. Ilot-à-Corne (8eme)	#	0	0	3	0	0	3	0	0	0	6
	%	0,0%	0,0%	50,0%	0,0%	0,0%	50,0%	0,0%	0,0%	0,0%	100,0%
Quartier de Camp-Coq	#	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1
	%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	100,0%
Ville de Limbé	#	6	1	5	1	1	22	2	1	13	52
	%	11,5%	1,9%	9,6%	1,9%	1,9%	42,3%	3,8%	1,9%	25,0%	100,0%
Total	#	9	1	14	2	3	45	2	1	22	99
	%	9.1%	1.0%	14.1%	2.0%	3.0%	45.5%	2.0%	1.0%	22.2%	100.0%

iv) Les coûts de scolarisation

Tenant compte du contexte scolaire haïtien, trois (3) catégories de coûts sont ici considérées : les coûts se rapportant à la scolarité, les coûts relatifs à l'achat des matériels didactiques et scolaires, et les coûts de nourriture et d'habillement; les coûts qui sont plus directement liés au transport des enfants étant plus ou moins négligeables tenant compte du fait que la majorité d'entre eux vont à pied à leurs écoles. Ainsi, pour une école fondamentale dans la commune de Limbé, le coût moyen de scolarisation d'un enfant varie entre 89521.83 et 131328.31 gourdes dans les écoles non publiques. Le tableau 4 présente la répartition de ces coûts par composante et par classe.

Tableau 4 : Répartition des coûts moyens de scolarisation d'un enfant dans une école fondamentale non publique dans la commune de Limbé par composante et par classe.

Année étude	Frais scolarisation	Matériel	Habillement	Nourriture	Coût Total
1 ^e AF	16036.69	8235.81	10858.33	54391	89521.83
2 ^e AF	19546.03	8804.05	11179.11	54391	94261.59
3 ^e AF	14985.13	8804.05	11520.51	54391	89700.69
4 ^e AF	16809.40	9646.58	11331.65	54391	92178.63
5 ^e AF	14895.13	10318.99	12388.03	54391	91993.15
6 ^e AF	17493.53	10132.13	12667.86	54391	94684.52
7 ^e AF	32838.63	14220.51	14067.50	54391	115517.64
8 ^e AF	33048.08	13031.32	14205	54391	114675.40
9 ^e AF	50620.37	12210	14106.94	54391	131328.31

Dans une école nationale, le coût moyen de scolarisation d'un enfant varie entre 90347.64 et 108702.76 gourdes; 84.20% de ce coût sont pris en charge par les parents d'élèves. Le tableau 5 présente la répartition des coûts moyens annuels de scolarisation d'un enfant par composante et par classe dans une école nationale.

Tableau 5 : Répartition des coûts moyens de scolarisation d'un enfant dans une école nationale dans la commune de Limbé par composante et par classe.

Année étude	Salaire du personnel	Frais scolarisation	Matériel	Habillement	Nourriture	Coût Total (Gourdes)
1 ^e AF	14273.75	2588.75	8235.81	10858.33	54391	90347.64
2 ^e AF		4861.25	8804.05	11179.11	54391	93509.16
3 ^e AF		4861.24	8804.05	11520.51	54391	93850.55
4 ^e AF		3393.75	9646.58	11331.65	54391	93036.73
5 ^e AF		3393.75	10318.99	12388.03	54391	94765.52
6 ^e AF		4793.75	10132.13	12667.86	54391	96258.49
7 ^e AF		11750	14220.51	14067.50	54391	108702.76
8 ^e AF		6158.33	13031.32	14205	54391	102059.40
9 ^e AF		6125	12210	14106.94	54391	101106.69

I.1.4. Rendement interne des écoles dans la commune de Limbé

Rappelons que le rendement interne du réseau d'écoles de la commune de Limbé est défini comme étant sa capacité à former le plus grand nombre d'élèves qui y sont entrés en une année t, dans le minimum de temps, avec des ressources financières jugées acceptables. Trois (3) indicateurs sont utilisés pour le déterminer : les taux de promotion, de redoublement et d'abandon, l'organigramme représentant un flux théorique d'élèves et le taux de rétention de ces élèves jusqu'en 6^e année.

- i) **Les taux de promotion, de redoublement et d'abandon** renseignent sur la manière dont les élèves parcourent le système, année d'étude après année d'étude. Pour l'année scolaire 2024-2025, ces taux de flux se présentent comme suit dans la commune de Limbé :

Tableau 6 : Répartition des taux de flux par classe dans la commune de Limbé

Taux de flux	1 ^e AF	2 ^e AF	3 ^e AF	4 ^e AF	5 ^e AF	6 ^e AF
Taux de promotion	87%	86%	86%	88%	88%	91%
Taux de redoublement	13%	14%	14%	12%	12%	9%
Taux d'abandon	0%	0%	10%	0%	0%	0%

- ii) **Si cette même tendance se maintient, l'organigramme représentant le flux théorique d'élèves se construit alors comme suit :**

Analyse de cohorte au niveau fondamental 1e et 2e cycles							
TP	0,87	0,86	0,86	0,88	0,88	0,91	
TR	0,13	0,14	0,14	0,12	0,12	0,09	
TA	0,00	0	0	0	0	0	
Annee	1e AF	2e AF	3e AF	4e AF	5e AF	6e AF	Diplômés
		0					
2024-2025	3255	↗					3255
	↓	↘	0				
2025-2026	423	2832	↗				3255
	↓	↓	↘	0			
2026-2027	55	765	2435	↗			3255
	↓	↓	↓	↘	0		
2027-2028	7	155	999	2094	↗		3255
		↓	↓	↓	↘	0	
2028-2029		28	273	1110	1843	↗	3254
			↓	↓	↓	↘	
2029-2030			62	368	1198	1622	3250
				↓	↓	↓	↘
2030-2031				98	468	1200	1476
					↓	↓	↘
2031-2032					142	520	1092
						↓	↘
2032-2033						172	473
							↘
2033-2034							156
							0
2034-2035							
Promus							3197
Année-élèves							22123
Nombre d'années-élèves dans l'idéal =				19183			
Nombre d'années-élèves réel =				22123			
Rendement interne =				86,71			
Coefficient d'augmentation des coûts =				1,153243			
Coût de l'élève formé =				6,919457			

Il ressort donc de cet organigramme que le rendement interne du réseau d'écoles dans la commune est modeste (86.71%), car seulement 1476 élèves (45.35%) de la cohorte de 3255 élèves qui sont entrés en 1^e année fondamentale en 2024-2025 parviendront en 6^e année fondamentale en 2030-2031 dans les limites de temps régulier des 6 ans prévus. Ce n'est qu'en admettant que les élèves seront autorisés à redoubler 3 fois une classe, comme c'est souvent le cas, qu'un total de 3197 élèves (98.22%) de cette cohorte boucleront enfin la 6^e année du fondamental. C'est un taux de rendement que l'État et ses partenaires de la gestion de l'offre scolaire ont intérêt à faire l'effort de relever de manière à rendre plus rentables les investissements consentis sur ce secteur.

iii) Le taux de rétention

Ce taux indique la proportion des élèves qui sont entrés en même temps en 1^{er}AF et qui atteignent la 2^{er}AF, puis la 3^{er}AF, la 4^{er}AF, etc. Par exemple, le taux de rétention de 1^{er}AF à 6^{er}AF est de 93.96% ($3514 \div 3740 = 0.939572$)¹¹ dans la commune de Limbé. En d'autres termes, sur une cohorte de 100 élèves qui entrent en 1^{er} année fondamentale, il y en a 94 qui parviendront à atteindre la 6^{er} année fondamentale. C'est donc une tendance quand même à améliorer à l'avenir pour rendre le système scolaire plus performant.

I.2. La qualité du service éducatif et le mode d'utilisation des ressources

À côté de l'aspect quantitatif de l'offre scolaire traité précédemment, la qualité du service éducatif mis en place et l'utilisation qu'on fait des ressources matérielles et humaines mobilisées constitue le deuxième élément considéré dans le diagnostic de la situation actuelle de fonctionnement des écoles fondamentales de la commune de Limbé. Cette qualité est ici mesurée par la disponibilité, les profils de formation et l'utilisation des enseignants mobilisés pour dispenser l'enseignement aux élèves, l'organisation pédagogique des classes, la disponibilité et la qualité des bâtiments et des équipements scolaires, la disponibilité et la qualité des ressources didactiques mises à la disposition des élèves.

I.2.1. Les enseignants

i) Leur disponibilité

Dans la commune de Limbé, un effectif de 948 enseignants dont 61.4% de femmes a été dénombré au fondamental au cours de l'année scolaire 2024-2025; soit donc un ratio enseignant/école = 10. Ils sont répartis comme suit :

¹¹

$$\frac{E(t)}{E(t-5)} \quad (6^{\text{e}}\text{AF})$$
$$\frac{E(t)}{E(1^{\text{e}}\text{AF})}$$

Tableau 7 : Répartition des écoles et des enseignants du fondamental dans la commune de Limbé

Commune de Limbé	# école	# enseignant	Ens/Éc
1ère Sect. Haut Limbé ou Acul Jeanot (3e	10	96	10
2ème Sect. Chabotte (4eme)	4	37	9
3ème Sect. Camp Coq (5eme)	10	82	8
4ème Sect. Soufrière (6eme)	4	32	8
5ème Sect. Ravine Desroches (7eme)	12	166	14
6ème Sect. Ilot-à-Corne (8eme)	6	42	7
Quartier de Camp-Coq	1	18	18
Ville de Limbé	52	475	9
Total	99	948	10

Il ressort qu'il y a assez d'enseignants disponibles au niveau du fondamental dans la commune, le ratio moyen enseignants par école étant égal à 10.

ii) Leurs profils de formation

Le problème d'enseignants qualifiés semble cependant se poser dans cette commune. Selon les règlements du Ministère de l'Éducation Nationale, est reconnu comme qualifié tout enseignant détenteur d'un diplôme en Sciences de l'Éducation, d'un diplôme d'École Normale d'Instituteurs ou d'un diplôme de Formation Initiale Accélérée (FIA). Il est cependant ressorti qu'il y a un nombre important d'enseignants (46.20%) dans cette commune qui n'ont aucune formation professionnelle les habilitant à exercer ce métier. Leur répartition se présente comme suit :

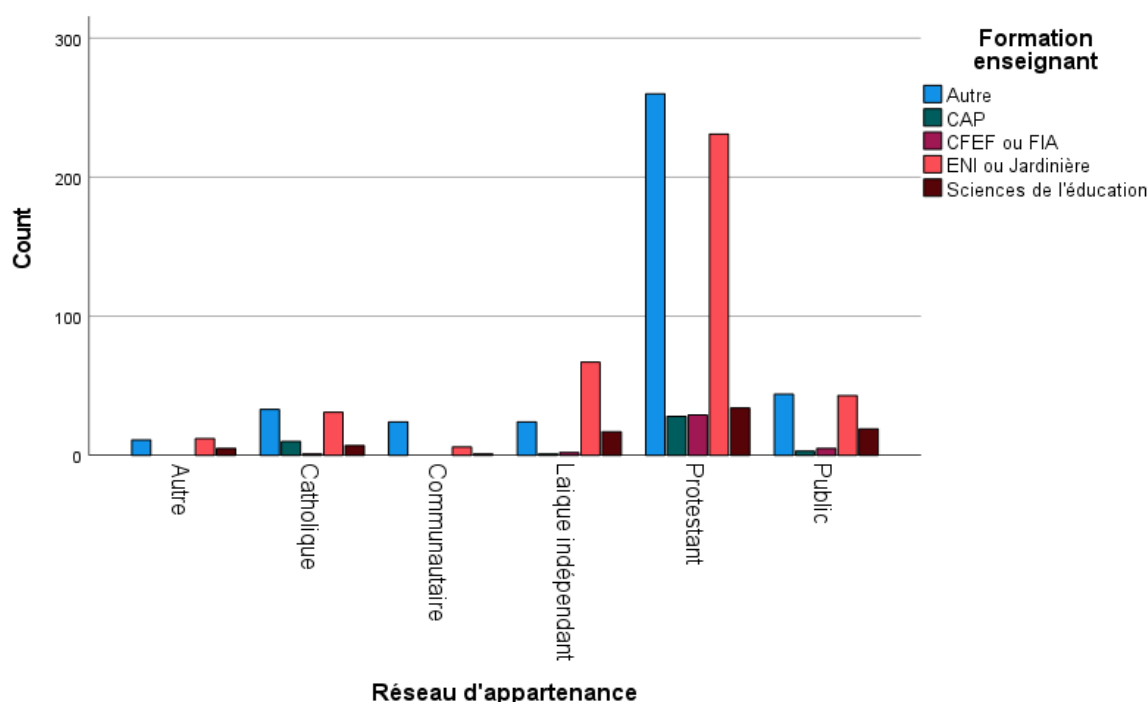


Figure 2 : Répartition des enseignants selon leur profil de formation

I.2.2. L'organisation pédagogique et l'utilisation des enseignants

Le nombre moyen de classes à la charge de l'enseignant, le rapport élèves-maître, le nombre d'élèves par classe sont les trois (3) indicateurs utilisés pour analyser l'organisation pédagogique et l'utilisation qu'on fait des enseignants dans la commune de Limbé. Au fondamental, il ressort que c'est une commune où il n'y a pas assez de salles pour accueillir les classes et où les enseignants ne sont pas utilisés de façon optimale. Il est prévu par le ministère une salle de classe pouvant accueillir jusqu'à 50 élèves. La réalité se présente cependant comme suit : ratio moyen salle de classe/enseignant=0.90, ratio moyen élèves/salle de classe=29 et ratio moyen élèves/enseignant=26; comme le montre le tableau 8.

Tableau 8 : L'organisation pédagogique et l'utilisation des enseignants dans la commune de Limbé

Réseau d'écoles	Nbre salle classe	Nbre enseignant	Nbre élève	Ratio salle classe/ enseignant	Ratio élèves/ salle classe	Ratio élèves/ enseignant
Autre	32	28	760	1.14	24	27
Catholique	88	82	3060	1.07	35	37
Communautaire	34	31	554	1.1	16	18
Indépendant	80	111	2701	0.72	34	24
Protestant	536	582	14468	0.92	27	25
Public	82	114	3554	0.72	43	31
Ensemble	852	948	25097	0.90	29	26

I.2.3. La disponibilité et la qualité des bâtiments et des équipements scolaires

Dans la commune de Limbé, il y a un problème de standard de qualité qui se pose en ce qui concerne les bâtiments et équipements scolaires. Par exemple, la superficie moyenne d'une salle de classe varie entre 19.41 et 32.86 m², contrairement aux normes prévues qui seraient de 50 à 60 m² pour une classe standard de 50 élèves.

Tableau 9 : Variation de la superficie moyenne des salles de classe selon le sous-réseau d'écoles considéré

Réseau d'écoles	Nbre m ²	M ² /salle classe
Autre	1017	31.78
Catholique	2877	32.69
Communautaire	660	19.41
Indépendant	2628.50	32.86
Protestant	11992.37	22.37
Public	2229.10	27.18
Ensemble	21403.97	25.12

De même, il ressort que la superficie moyenne par élève dans la commune de Limbé n'est pas dans les normes établies de 1 à 1m²20 dans la majorité des sous-réseaux d'écoles composant l'offre; elle varie entre 0.63 et 2.65 m².

Tableau 10 : Variation du nombre de m² disponible par élève selon le sous-réseau d'écoles considéré

Sous-réseau d'écoles	M ² /élève
Autre	2.65
Catholique	0.94
Communautaire	1.19
Indépendant	0.97
Protestant	0.83
Public	0.63
Ensemble	0.85

De plus, en ce qui a trait particulièrement au degré de sécurité et de confort des élèves, la situation se présente comme suit : il y a 10 écoles en mauvais état qui mériteraient d'être réhabilitées ou reconstruites; 54.5% des écoles ont de l'eau, 13.1% ont une cantine, 20.2% une petite bibliothèque et 35.4% une trousse de premiers soins.

I.2.4. La disponibilité et la qualité des ressources didactiques

Enfin, compte tenu de leurs effets directs sur le rendement scolaire des élèves, les manuels scolaires sont les ressources didactiques très importantes que nous avons prises en compte dans la préparation du diagnostic de l'offre scolaire existante au fondamental dans la commune de Limbé. Selon les données recueillies, il ressort que pour l'année scolaire 2024-2025, il y a un nombre important d'enfants qui sont en train de passer l'année sans avoir leurs propres livres de lecture et de mathématiques. En effet, 67.8 % des directeurs d'école interrogés déclarent que plus de 50% de leurs élèves n'ont pas de livres de lecture et de mathématiques.

En résumé, les valeurs de l'ensemble des indicateurs susmentionnés qui sont utilisés pour établir le diagnostic de l'offre scolaire fondamentale 1^e et 2^e cycles dans la commune de Limbé se présentent comme suit :

Tableau 11 : Résumé des valeurs des indicateurs utilisés pour ce diagnostic

Indicateur	Pour l'année scolaire 2024-2025
Taux d'admission	Taux apparent d'admission en 1 ^e AF= 163.81% Taux d'admission des enfants de 6 ans = 99.04%
Taux de scolarisation	Taux brut de scolarisation = 106.35% Taux net de scolarisation = 93.79%
Taux de transition	Taux de transition au 3 ^e cycle fondamental = 73.84%
Coûts moyens de scolarisation dans le public	1 ^e AF = 90347.64 gourdes 2 ^e AF = 93509.16 gourdes 3 ^e AF = 93850.55 gourdes 4 ^e AF = 93036.73 gourdes 5 ^e AF = 94765.52 gourdes 6 ^e AF = 96258.49 gourdes 7 ^e AF = 108702.76 gourdes 8 ^e AF = 102059.40 gourdes 9 ^e AF = 101106.69 gourdes

84.20% de ces coûts sont pris en charge par les familles.	
Coûts moyens de scolarisation dans le privé	1 ^e AF = 89521.83 gourdes 2 ^e AF = 94261.59 gourdes 3 ^e AF = 89700.69 gourdes 4 ^e AF = 92178.63 gourdes 5 ^e AF = 91993.15 gourdes 6 ^e AF = 94684.52 gourdes 7 ^e AF = 115517.64 gourdes 8 ^e AF = 114675.40 gourdes 9 ^e AF = 131328.31 gourdes
Taux de promotion	Taux de promotion en 1 ^e AF = 87% Taux de promotion en 2 ^e AF = 86% Taux de promotion en 3 ^e AF = 86% Taux de promotion en 4 ^e AF = 88% Taux de promotion en 5 ^e AF = 88% Taux de promotion en 6 ^e AF = 91%
Taux de redoublement	Taux de redoublement en 1 ^e AF = 13% Taux de redoublement en 2 ^e AF = 14% Taux de redoublement en 3 ^e AF = 14% Taux de redoublement en 4 ^e AF = 12% Taux de redoublement en 5 ^e AF = 12% Taux de redoublement en 6 ^e AF = 9%
Taux d'abandon	Taux d'abandon en 1 ^e AF = 0% Taux d'abandon en 2 ^e AF = 0% Taux d'abandon en 3 ^e AF = 0% Taux d'abandon en 4 ^e AF = 0% Taux d'abandon en 5 ^e AF = 0% Taux d'abandon en 6 ^e AF = 0%
Taux de rétention	Taux de rétention en 6 ^e AF = 83.90%
Rendement interne du réseau d'écoles à Limbé	86.71%
Rapport élève/salle de classe	29 élèves
Rapport élève/maître	26 élèves
# enseignants	948
% de femmes	61.4%
% de maîtres qualifiés	50.63%
Ratio moyen m ² /élève	0.85 m ²
Ratio moyen m ² /classe	25.12 m ²
% d'élèves sans manuels de lecture	60%
% d'élèves sans manuels de mathématiques	60%
Taille moyenne des établissements	254
Salaire moyen d'un enseignant	11190 gourdes

II. L'analyse démographique

L'estimation de la population scolarisable et leur localisation à l'échelle de la commune ont été parmi les étapes les plus délicates de la préparation de la carte scolaire de Limbé. Cela est dû au fait que les données démographiques sur les ménages sont disponibles, pour la plupart, sous une forme agrégée et, de plus, ces ménages ne sont pas géo-référencés. Les projections de populations requises sont des projections à moyen terme, cinq ans au maximum. En ce qui concerne :

2.1. Les caractéristiques d'évolution de la population scolarisable de la commune de Limbé, trois indicateurs (3) sont utilisés pour les établir : l'accroissement absolu de la population scolarisable, l'accroissement relatif de cette population et son taux moyen annuel de croissance. Comme pour les effectifs scolaires, en prenant l'année 2020 comme année de base et les estimations et projections faites par l'IHSI, on observe que :

- L'accroissement absolu de la population scolarisable (4-14 ans) de Limbé au cours de la période 2020-2025 est égal à 259 enfants¹²;
- Son accroissement relatif est de 1.21%¹³ pour cette période; et
- Le taux moyen annuel de croissance r de la population est de 0.24%.¹⁴

Nous faisons l'hypothèse que cette tendance se maintiendra au cours des cinq (5) prochaines années.

2.2. La structure par âge de la population scolarisable de la commune de Limbé

À partir des estimations et projections de l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI) établies pour l'ensemble du pays pour les années à venir et tenant compte du poids par âge de la population de la commune de Limbé par rapport aux populations totales, nous avons déduit la structure pyramidale de sa population qui se présente comme suit :

¹² $\Delta P = P_{2025} - P_{2020} = 21655 - 21396 = 259$

¹³ $\Delta P / P_{2011} = 259 \div 21396 = 0.012105$

¹⁴ $P_{2025} = P_{2020} (1+r)^5$
 $21655 = 21396 (1+r)^5$
 $r = 0.002409 (0.24\%)$

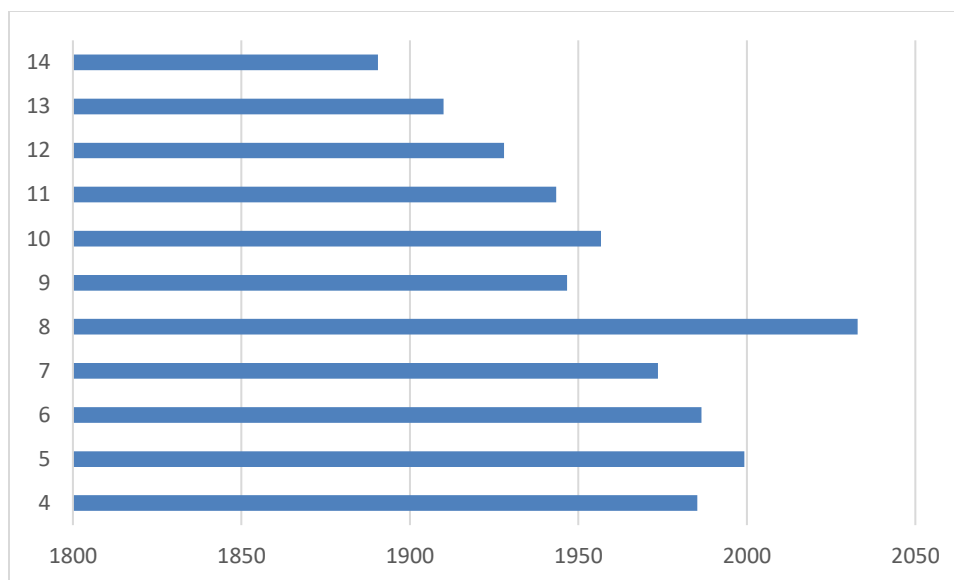


Figure 3 : Pyramide d'âge en 2025 de la population scolarisable (4-14 ans) dans la commune de Limbé

2.3. Les caractéristiques de dispersion de la population de la commune

Rappelons que la superficie de la commune de Limbé est de 125.80 Km² et sa densité de population en 2025, de 749 habitants par Km². La réalité montre cependant que la population, très regroupée dans les villes, se trouve assez dispersée en milieu rural. Les 14971 ménages directement touchés dans cette commune au moment de notre enquête sont répartis comme le montre le tableau 12.

Tableau 12 : Répartition des ménages dans la commune de Limbé en 2025

Commune de Limbé	# ménages	%
1e section Haut Limbé	1876	12,5
2e section Charlotte	2158	14,4
3e section Camp Coq	753	5,0
4e section Souffrière	354	2,4
5e section Ravine-Desroches	3626	24,2
Ilots à Cornes	358	2,4
Ville de Limbé	5846	39,0
Total	14971	100,0

2.4. La répartition par sexe de la population

À partir des estimations et projections de l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI) établies par sexe pour l'ensemble du pays pour les années à venir et tenant compte du poids par âge de la population de la commune de Limbé par rapport aux populations totales, nous avons déduit la répartition par sexe de sa population présentée comme suit :

Tableau 13 : Estimation et projection par sexe de la population de la commune de Limbé

Âge	Masculin					Féminin				
	2024	2025	2026	2027	2028	2024	2025	2026	2027	2028
4	989	999	997	994	992	997	1007	1005	1002	1000
5	996	996	997	998	999	1004	1004	1005	1006	1007
6	989	993	994	995	995	997	1001	1002	1003	1003
7	983	990	991	991	992	991	998	999	999	1000
8	1012	986	987	988	989	1020	994	995	996	997
9	969	982	983	984	985	977	990	991	992	993
10	974	978	982	986	990	982	986	990	994	998
11	968	974	977	981	985	976	982	985	989	993
12	960	968	972	976	980	968	976	980	984	988
13	951	962	966	969	973	959	970	973	977	981
14	941	955	958	962	966	949	962	966	970	973
4-14	10733	10784	10804	10824	10844	10820	10871	10891	10911	10931

2.5. La projection de la population scolarisable

À cette étape, il nous a fallu partir de l'estimation de la population actuelle et projeter celle du futur désiré. Pour cela, deux choses sont prises en compte : l'estimation de la population totale actuelle et future, et la projection du même coup de la structure par âge de la population.

i) Estimation de la population totale actuelle et future

En partant de la population totale du pays estimée et projetée par l'IHSI et tenant compte du poids que représente celle de la commune de Limbé, nous déduisons les estimations et projections suivantes :

Tableau 14 : Estimations et projections de la population totale actuelle et future de la commune de Limbé jusqu'en 2028.

Année	2024	2025	2026	2027	2028
Population totale	96940	98249	99575	100919	102282

ii) Projection de la structure par âge de la population scolarisable

Le problème ici est double : avoir la structure pour l'année 2024 et pouvoir la projeter jusqu'en 2028. En partant des estimations et projections de l'IHSI, nous avons pour la commune de Limbé :

- **La population d'âge d'admission dans l'enseignement fondamental (âge qui est de 6 ans en Haïti) estimée et projetée comme suit :**

Tableau 15 : Estimations et projections de la population d'âge d'admission au fondamental

Année	2024	2025	2026	2027	2028
Population d'enfants de 6 ans	1987	1995	1996	1997	1999

- **La population d'âge scolarisable au fondamental (4-14 ans) estimée et projetée comme suit :**

Tableau 16 : Estimations et projections de la population scolarisable

Âge	2024	2025	2026	2027	2028
4	1985	2007	2001	1996	1991
5	1999	2001	2002	2004	2005
6	1987	1995	1996	1997	1999
7	1974	1988	1989	1991	1992
8	2033	1981	1982	1984	1985
9	1947	1973	1974	1976	1977
10	1957	1964	1972	1980	1987
11	1943	1955	1963	1970	1978
12	1928	1944	1952	1960	1967
13	1910	1931	1939	1946	1954
14	1891	1917	1924	1932	1939
4-14	21553	21655	21695	21735	21775

2.6. Projection des effectifs d'élèves en fonction d'objectifs déterminés

Quatre (4) étapes sont considérées pour faire cette projection :

- **Détermination de la progression du taux d'admission pour la période considérée**

Selon les données recueillies, le taux net de scolarisation dans la commune de Limbé est de 93.79 % pour l'année scolaire 2024-2025. Ce taux devra être amené à 100% en 2028 suivant le Plan Décennal d'Éducation et de Formation (PDEF). L'écart à combler est donc égal à : $100 - 93.79 = 6.21\%$. La carte scolaire de Limbé étant inscrite dans un cadre de planification nationale, la durée pour laquelle nous faisons nos estimations de la scolarisation future est de 5 ans.

- **Calcul des admissions nouvelles**

Rappelons que l'âge légal d'admission en 1^{er} AF en Haïti est de 6 ans, mais généralement le nombre d'élèves qui y sont admis inclut différents autres âges (7 ans, 8 ans, 9 ans et +) ce qui cause le phénomène des sur-âgés. Les statistiques montrent que le taux d'admission des enfants de 6 ans à cette classe en 2024-2025 est de 99.04% dans la commune de Limbé. Le taux moyen annuel de croissance devra donc être de **$r = 0.0024$** . La progression alors prévue pour le taux

d'admission est calculée et portée dans le tableau suivant, ainsi que les populations de 6 ans à accueillir en classe dans les années à venir.

En faisant l'effort nécessaire, on devra alors régulièrement admettre en 1^e AF les nombres d'enfants de 6 ans suivants :

Tableau 17 : Estimation et projection des enfants à admettre en 1^e AF

Année	Population de 6 ans	Taux d'admission	# total d'enfants à admettre
2024-2025	1987	0.9904	1968
2025-2026	1995	0.9928	1981
2026-2027	1996	0.9952	1986
2027-2028	1997	0.9976	1992
2028-2029	1999	1	1999

- **Estimer l'évolution probable des taux de promotion, redoublement, abandon, ainsi que les différents taux de transition d'un niveau à l'autre;**

Pour l'année 2024-2025, ces taux de flux se sont présentés comme suit dans la commune de Limbé :

Tableau 18 : Répartition des taux de flux par année d'étude

Taux de flux	1 ^e AF	2 ^e AF	3 ^e AF	4 ^e AF	5 ^e AF	6 ^e AF
Taux de promotion	87%	86%	86%	88%	88%	91%
Taux de redoublement	13%	14%	14%	12%	12%	9%
Taux d'abandon	0%	0%	10%	0%	0%	0%

En supposant qu'un effort supplémentaire sera fait pour appliquer les dispositions prévues en la matière à savoir : faire le passage automatique des élèves dans les classes de 1^e, 3^e et 5^e année fondamentale, limiter à 10% maximum le taux de redoublement des élèves dans les classes de 2^e, 4^e et 6^e année fondamentale et obliger les enfants à rester à l'école, ces taux se présenteraient alors comme suit :

Tableau 19 : Estimation et projection des taux de flux par année d'étude

Taux de flux	1 ^e AF	2 ^e AF	3 ^e AF	4 ^e AF	5 ^e AF	6 ^e AF
Taux de promotion	100%	90%	100%	90%	100%	90%
Taux de redoublement	0%	10%	0%	10%	0%	10%
Taux d'abandon	0%	0%	0%	0%	0%	0%

- **Calcul des effectifs d'élèves par année d'étude**

En appliquant ces dispositions dans la commune de Limbé, nous prévoyons l'évolution suivante des effectifs d'élèves par année d'étude pour les cinq ans à venir :

Tableau 20 : Estimation et projection des effectifs d'élèves par année d'étude

Année	1 ^e AF	2 ^e AF	3 ^e AF	4 ^e AF	5 ^e AF	6 ^e AF
2024-2025	3255	2886	2727	2458	2177	1815
2025-2026	2154+1981=4135	3255+289=3544	2886-289=2597	2727+246=2973	2458-246=2213	2177+182=2359
2026-2027	2019+1986=4005	4135+354=4489	3544-354=3190	2597+297=2891	2973-297=2676	2213+236=2449
2027-2028	2241+1992=4233	4005+449=4454	4489-449=4040	3190+289=3479	2891-289=2602	2676+245=2921
2028-2029	1999	4233+445=4678	4454-445=4009	4040+348=4388	3479-348=3131	2602+292=2894

III. Propositions de réorganisation du réseau des écoles de Limbé

À partir des résultats du diagnostic approfondi ainsi réalisé et des projections faites en matière de populations tenant compte des objectifs fixés dans le cadre des politiques établies, nous faisons les propositions suivantes de réorganisation du réseau d'écoles dans la commune de Limbé.

3.1. Les perspectives en matière de réaménagement du territoire

Après consultation des autorités compétentes sur les prévisions faites en matière de réaménagement du territoire, nous pouvons souligner qu'aucune mesure spéciale n'est encore envisagée pour la commune de Limbé ni aucun traitement particulier en matière de développement économique. Nous supposons donc que les données socio-économiques suivront les mêmes tendances et ne vont pas beaucoup changer en ce sens.

3.2. Les normes

Elles concernent plus particulièrement le nombre d'élèves à admettre par classe et la taille à arrêter pour les établissements scolaires.

i) Le nombre d'élèves par classe

Pour l'année scolaire 2024-2025, le nombre moyen d'élèves par classe est égal à 29 dans la commune de Limbé et plus précisément à 43 dans les écoles nationales. Dans sa poursuite de l'objectif de scolarisation universelle, l'État devra donc s'organiser pour absorber les effectifs d'élèves non encore scolarisés et amener à 50 le nombre maximum d'élèves admissibles par classe dans la mesure du possible.

ii) La taille d'établissement

- Taille minimum d'établissement

Par souci d'efficience, nous proposons que l'État admette de créer les conditions nécessaires pour faire fonctionner des classes à maître unique dans les endroits où la population se révèle très dispersée avec une offre scolaire presque inexistante. Dans ces conditions, la taille minimale théorique de ces types d'école sera de 50 élèves là où c'est possible; sinon cela dépendra du nombre d'élèves qu'il y aura à scolariser. Des programmes et des matériels adaptés devront être développés et les enseignants concernés formés et rémunérés à cet effet. Ces écoles devront être alors rattachées à des écoles fondamentales plus complètes.

Par contre, dans les endroits où la densité de population est assez importante, la taille minimum théorique d'une école fondamentale de 1^e et de 2^e cycles sera de 300 élèves, et de 450 élèves s'il s'agit d'une école fondamentale complète (9 années d'étude).

- Taille maximum d'établissement

La taille maximum d'établissement est généralement définie en tenant compte des critères d'ordre essentiellement administratif et pédagogique. Au fondamental, l'école devant être le plus possible à la mesure de l'enfant, nous proposons un effectif de 500 élèves comme taille maximum d'une école fondamentale de 1^e et de 2^e cycles. C'est aux autorités concernées qu'il convient toutefois d'en décider.

- Taille standard d'établissement

Il s'agit de savoir ici combien de classes il est admis d'organiser dans les différentes années d'étude pour avoir un nombre satisfaisant d'élèves par classe. Dans la commune de Limbé, la distribution des élèves par classe pour l'année 2024-2025 s'est présentée comme suit :

Tableau 21 : Répartition des poids des années d'étude par rapport à l'effectif total d'élèves

1 ^e AF	2 ^e AF	3 ^e AF	4 ^e AF	5 ^e AF	6 ^e AF
21.24%	18.84%	17.80%	16.05%	14.21%	11.85%

On en déduit :

Effectifs de 1^e AF : $2 \times 50 = 100$

Effectifs de 2^e AF : $2 \times 50 = 100$

Effectifs de 3^e AF : $2 \times 50 = 100$

Effectifs de 4^e AF : $2 \times 50 = 100$

Effectifs de 5^e AF : $1 \times 50 = 50$

Effectifs de 6^e AF : $1 \times 50 = 50$

Total effectifs = 500

La répartition par année d'études des élèves et des maîtres serait alors :

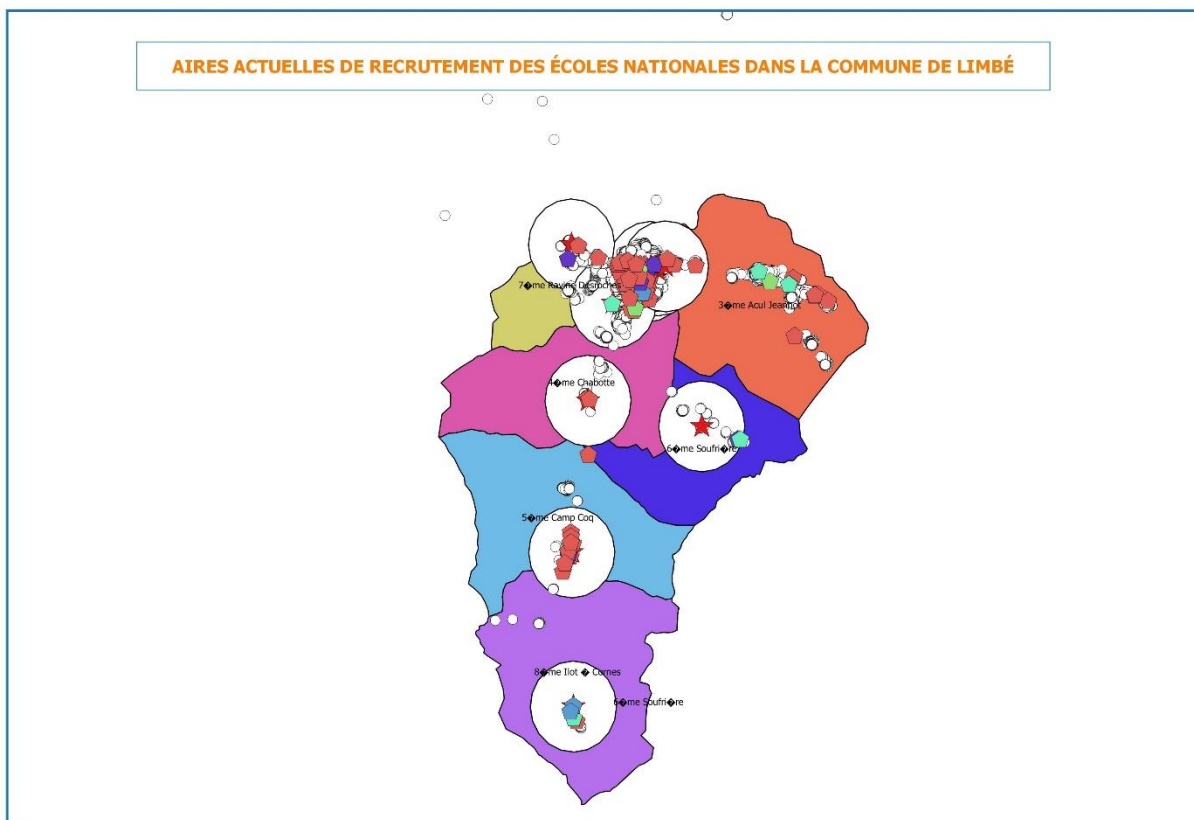
Tableau 22 : Répartition par année d'étude du nombre d'élèves et de classes dans une école fondamentale standard de 1^e et 2^e cycles

	1 ^e AF	2 ^e AF	3 ^e AF	4 ^e AF	5 ^e AF	6 ^e AF	Total
Élèves	100	100	100	100	50	50	500
Classes	2	2	2	2	1	1	10

Le nombre d'élèves par classe : $500/10=50$ est bien conforme à la norme d'encadrement et l'établissement fondamental de 500 élèves et 10 classes fondamentales 1^e et 2^e cycles peut être considéré comme un établissement de taille standard pour cette commune.

3.3. Les aires de recrutement

Rappelons qu'en tant que zone géographique desservie par un établissement, l'aire de recrutement au fondamental est la distance qu'un enfant de 6-14 ans peut parcourir à pied entre son domicile et l'école. Nous proposons donc que le rayon correspondant à cette aire soit de moins de 2 km. Dans la commune de Limbé, nous avons remarqué que les aires de recrutement de certaines écoles nationales s'en rapprochent pour certains élèves et non pour d'autres. Il ressort également de cette carte que les aires de recrutement des écoles nationales se recoupent à différents endroits. Cela offre donc la possibilité à l'État de réduire les distances de parcours des élèves en agissant sur les aires de recrutement de ces écoles pour les rendre disjointes, comme montre la carte ci-dessous.



La nécessité d'une réorganisation de l'offre scolaire existante nous semble extrêmement urgente; car il y a 10012 enfants âgés de moins de 15 ans qui ont été dénombrés, qui ne sont pas encore scolarisés dans la commune de Limbé et une bonne partie d'entre eux (4.85%) ont un handicap physique ou mental comme le montre le tableau 23.

Tableau 23 : Répartition des enfants de moins de 15 ans non scolarisés à Limbé selon leur handicap

Commune de Limbé	Enfants de moins de 15 ans non scolarisés	Nbre d'enfants sourds	Nbre d'enfants non-voyants	Nbre d'enfants handicapés physiques	Nbre d'enfants handicapés mentaux
1e section Haut Limbé	1232	7	93	24	14
2e section Charlotte	1438	16	41	3	18
3e section Camp Coq	324	6	0	9	3
4e section Souffrière	340	0	0	0	0
5e section Ravine Desroches	1461	7	3	29	12
6e section Îlots à Cornes	325	1	2	1	9
Ville de Limbé	4892	22	30	68	68
Ensemble	10012	59	169	134	124

En plus des mesures spéciales à prendre pour accueillir convenablement ces enfants avec des besoins spéciaux, nous proposons que les aires de recrutement des écoles nationales soient redéfinies comme suit :

Commune de Limbé	Nom école nationale	Aire de recrutement des élèves
Ville de Limbé	École nationale complète de garçons	Ville de Limbé
		Beaulieu
		Ravine-Desroches
	École nationale des filles	Chabot
		Ville de Limbé
		Beaulieu
		Ravine-Desroches
	École nationale congréganiste de Saint-Agnès	Chabot
		Ville de Limbé
		Ravine-Desroches
	École nationale Joseph Le Pevedic du Limbé	Hut-Limbé
		Ville de Limbé
		Lombard
1e Section Haut Limbé ou Acul Jeannot	École nationale de Bedoux	Haut Limbé
		Centre Bedoux
		Ateaux
		Cayau
	École fondamentale d'application de Lombard	Merande
		Lombard
		Séminaire
3e section Camp Coq	École nationale fondamentale complète de Camp Coq	Acul Jeannot
		Camp-Coq
		Garde-Cognac
		Garde-Champêtre

4 ^e section Souffrière	École nationale complète de Chabaud	Bedoret
		Chabaud
		Simalo
		Calimette
	École nationale de Souffrière	Peltan
		Souffrière
		La Salle 2
		Perrine
5 ^e section Ravine-Desroches	École nationale de Ravine Desroches	Boulaille
		Ravine-Desroches
		Limbé
		Jeannot
	École nationale de Libéral	Dérifaux
		Libéral
		Ravine-Desroches
		Simalo
6 ^e section Îles à Cornes	École nationale complète de Massabiel	Massabiel
		Rostin
		Garde Champêtre

3.4. Les infrastructures

L'objectif consiste ici à mettre en adéquation l'offre scolaire et la demande qui est évaluée et projetée. Selon les données recueillies, les écoles nationales dans la commune de Limbé semblent en bon état.

3.5. Les enseignants

Rappelons que l'un des objectifs fondamentaux de la carte scolaire, c'est de permettre aux autorités d'identifier les endroits où il y a un excédent ou un déficit en enseignants de façon à pouvoir les réaffecter ou en recruter d'autres, tenant compte de la politique établie en matière d'organisation pédagogique des écoles. Tenant compte de nos propositions de réorganisation de l'offre publique, il y aura lieu d'assurer la formation des enseignants qui n'ont pas encore les profils professionnels requis (Voir en annexe II la liste et le nombre d'enseignants concernés) et de cesser de recruter des enseignants non formés.

3.6. Les manuels scolaires

Comme susmentionné, il est ressorti que les enfants au fondamental n'ont pas tous de manuels de lecture et de mathématiques. Nous proposons, pour l'année scolaire 2025-2026, que des ressources soient prévues dans le cadre de la politique de financement qui est proposée pour l'achat par les directions d'école elles-mêmes des manuels de lecture et de mathématiques à fournir aux élèves.

3.7. Les coûts de scolarisation et leur financement

Dans la dynamique des objectifs éducatifs post 2015 établis à Incheon et en regard de la loi du pays, l'État haïtien a l'obligation de faire en sorte que tous les enfants aient une chance égale d'accès à l'école fondamentale. Cela passera nécessairement par une augmentation de l'offre scolaire publique à travers le pays mais également par le financement public de l'offre non publique à ce niveau d'enseignement.

Dans les écoles nationales, seuls les salaires des enseignants et des directeurs avec le personnel administratif sont présentement pris en charge par l'État, toute la balance des coûts payés par enfant (84.20%) est assumée par les familles. Dans sa politique de financement de l'éducation visant l'obligation et la gratuité scolaires au fondamental, nous proposons que l'État finance l'intégralité des coûts dans l'ensemble des écoles nationales de la commune de Limbé en leur allouant le budget nécessaire et également l'intégralité des coûts aux écoles non publiques éligibles.

B. Le niveau secondaire

I. Diagnostic de la situation actuelle

L'article 9 de la Décision ministérielle du 11 octobre 2002 stipule que le nouveau secondaire entre en application à partir de la rentrée scolaire de septembre 2003 et commence avec la première année de la Filière d'Enseignement Général dans tous les collèges et lycées de la République. Cette mesure n'a pas pris effet dans la commune de Limbé, car il y a 1138 élèves au 3^e cycle fondamental dans les écoles secondaires. La majorité d'entre elles (83.3%) sont des collèges privés.

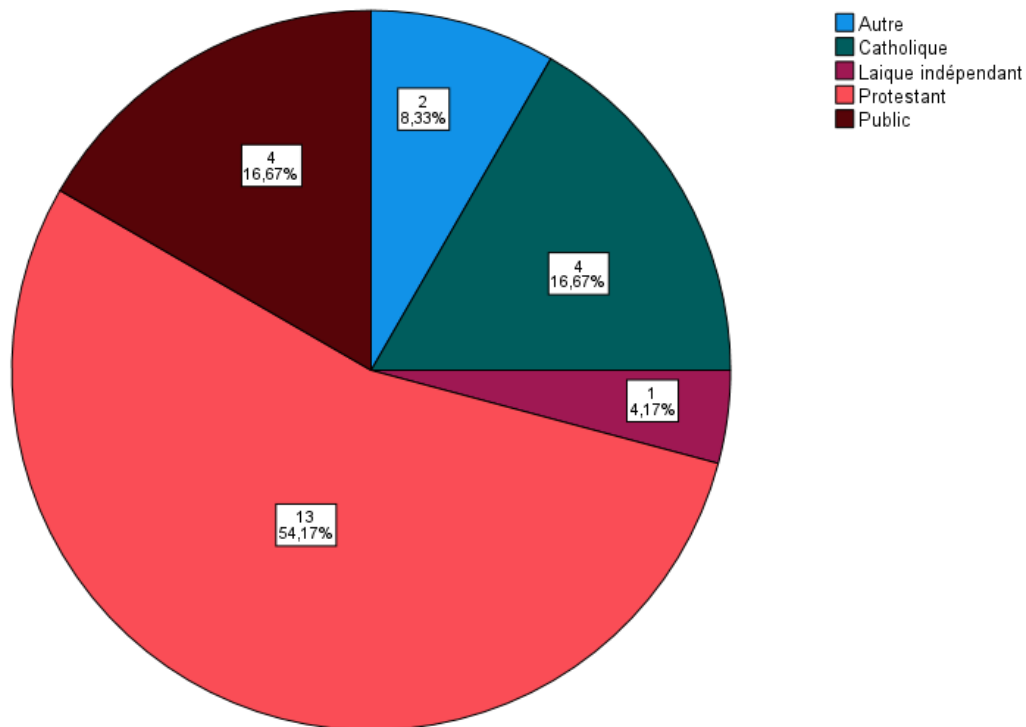


Figure 1 : Répartition des écoles secondaires par réseau d'appartenance

Bon nombre de ces écoles (95.8%) fonctionnent en simple vacation et d'autres (4.2%) en double, à différentes périodes de la journée comme le montre le tableau 1.

Tableau 1 : Répartition des écoles secondaires de Limbé selon leur période de fonctionnement

Période de fonctionnement	# écoles	%
7h-12h	5	20,8
8h-13h	3	12,5
Autre	16	66,7
Total	24	100,0

Elles offrent la filière d'enseignement général (100%) et en son sein les Séries « Sciences de la Vie et de la Terre » et la pédagogie.

Tableau 2 : Répartition des écoles suivant la Série qu'elles offrent

Type de Série	# écoles	%
Pédagogie	2	8,3
Sciences de la vie et de la terre (SVT)	22	91,7
Total	24	100,0

Ce sont, dans l'ensemble, des écoles secondaires dont la taille varie entre 8 et 1022 élèves, selon le réseau considéré.

Tableau 3 : Répartition de la taille des écoles selon leur réseau d'appartenance

Réseau d'écoles	Moyenne	Minimum	Maximun
Autre	101	8	193
Catholique	129	41	244
Laique indépendant	148	148	148
Protestant	147	17	672
Public	373	122	1022
Ensemble	178	8	1022

1.1. Accessibilité et accès

En ce qui concerne leur accessibilité et leur accès, il convient de faire remarquer que les écoles secondaires se trouvent réparties à dans la ville de Limbé et dans trois (3) de ses sections communales.

Tableau 4 : Répartition des écoles secondaires dans la commune de Limbé

Commune de Limbé	Réseau d'appartenance					Total
	Autre	Catholique	Laique indépendant	Protestant	Public	
1ère Sect. Haut Limbé ou Acul Jeanot (3e	# 0	0	0	1	1	2
	% 0,0%	0,0%	0,0%	50,0%	50,0%	100,0%
3ème Sect. Camp Coq (5eme)	# 0	0	0	2	1	3
	% 0,0%	0,0%	0,0%	66,7%	33,3%	100,0%
5ème Sect. Ravine Desroches (7eme)	# 0	0	0	1	0	1
	% 0,0%	0,0%	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%
Ville de Limbé	# 2	4	1	9	2	18
	% 11,1%	22,2%	5,6%	50,0%	11,1%	100,0%
Total	# 2	4	1	13	4	24
	% 8,3%	16,7%	4,2%	54,2%	16,7%	100,0%

Rappelons que, selon l'objectif 4.1 fixé dans le Cadre d'Action d'Incheon établi lors du Forum mondial sur l'éducation pour tous tenu en Corée du Sud en mai 2015, les responsables politiques présents à cette assise s'étaient engagés à l'unanimité à faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile.

Par rapport à cet objectif dont la réalisation est fixée pour 2030, Haïti a un très long chemin à parcourir; le taux brut de scolarisation au secondaire en 2024-2025 étant seulement de 41.46%. Et quand on tient compte uniquement des enfants âgés de 15 à 18 ans que ce niveau d'enseignement est officiellement censé accueillir, on constate que le taux net de scolarisation se révèle encore beaucoup plus faible (29.36%); loin donc des 100% visés.

Dans le contexte haïtien, l'un des éléments de blocage à l'accès à l'éducation pour tous est le coût de scolarisation, tant dans le privé que dans le public. Dans le privé, ce coût varie entre 162601.38 et 185600.40 gourdes pour l'année scolaire 2024-2025, suivant l'année d'étude considérée.

Tableau 5 : Coût moyen de scolarisation d'un élève au secondaire dans le privé

Année d'étude	Scolarité	Matériel	Habillement	Nourriture	Total
NS1	78966.02	13043.75	13465.63	80125	185600.40
NS2	61292	11937.50	13521.88	75750	162601.38
NS3	64368.75	13666.67	13716.67	71792	163544.09
NS4	68466.30	14257.14	14682.14	72417	169822.58

Dans le public, le coût moyen annuel de scolarisation varie aussi, de 126476.27 à 143935.31 gourdes; 75.59% de ces coûts sont pris en charge par les parents des élèves.

Tableau 6 : Coût moyen de scolarisation d'un élève au secondaire dans le public

Année d'étude	Salaire du personnel/ÉI	Scolarité	Matériel	Habillement	Nourriture	Total
NS1	35134.26	2166.67	13043.75	13465.63	80125	143935.31
NS2		2166.67	11937.50	13521.88	75750	138510.31
NS3		2166.67	13666.67	13716.67	71792	126476.27
NS4		2166.67	14257.14	14682.14	72417	138657.21

L'autre élément de blocage à l'éducation pour tous également important à signaler, c'est le faible niveau de performance des écoles souvent enregistré; en d'autres mots leurs faibles capacités à faire apprendre et progresser les élèves qui les fréquentent. Elles font constamment redoubler ceux qui sont en difficulté. Pour l'année scolaire 2024-2025, nous avons constaté que le cheminement scolaire des élèves dans la commune de Limbé était assez fluide au niveau du secondaire; les taux de promotion d'une classe à l'autre ayant varié de 75 à 90 % suivant la classe considérée.

Tableau 7 : Répartition des taux de flux au secondaire par classe

Année d'étude	Taux de promotion	Taux de redoublement	Taux d'abandon
NS1	86%	8%	6%
NS2	85%	8%	7%
NS3	90%	7%	3%
NS4	75%	14%	11%

Si cette tendance se maintient, l'analyse théorique de la cohorte de 1075 élèves qui sont admis en NS1 au cours de l'année scolaire 2024-2025 se présentera comme suit :

Analyse de cohorte au niveau secondaire					
TP	0,86	0,85	0,9	0,75	
TR	0,08	0,08	0,07	0,14	
TA	0,06	0,07	0,03	0,11	
Année	NS1	NS2	NS3	NS4	Diplômés
		65			
2024-2025	1075	↗			1075
	↓	↘	65		
2025-2026	86	925	↗		1011
	↓	↘	↘	24	
2026-2027	7	148	786	↗	941
	↓	↘	↘	↘	
2027-2028	1	18	181	707	906
	↓	↘	↘	↘	
2028-2029	0	2	28	262	530
		↘	↘	↘	
2029-2030		0	4	62	196
			↘	↘	↘
2030-2031			0	12	46
				↘	↘
2031-2032				2	9
					↘
2032-2033					2
					↘
Promus					784
Année-élèves					5087
Nombre d'années-élèves dans l'idéal =				3135	
Nombre d'années-élèves réel =				5087	
Rendement interne =				61,62	
Coefficient d'augmentation des coûts =				1,622869	
Coût de l'élève formé =				6,491476	

Il en ressort donc que, dans cette commune, l'enseignement secondaire a un niveau de rendement interne faible (61.62%). Des 1075 élèves qui sont entrés en NS1 en 2024-2025, 530 (49.30%) obtiendront leur diplôme de fin d'études dans les quatre (4 ans) prévus, soit à la fin de l'année scolaire 2028-2029.

1.2. Qualité de l'éducation dispensée

Dans cette commune, l'enseignement au niveau du secondaire est dispensé par un effectif de 789 enseignants dont 100 femmes (12.67%); 25.98% d'entre eux sont nommés par l'État. Il convient toutefois de souligner que la majorité des enseignants au secondaire travaillent à temps partiel dans plusieurs écoles à la fois. Ainsi, le nombre d'enseignants mentionné ici est complètement sur-évalué; car bon nombre d'entre eux sont comptés plus d'une fois. À titre purement indicatif, leur répartition se fait comme suit par réseau d'écoles :

Tableau 8 : Répartition des enseignants par réseau d'écoles

Réseau d'écoles	# d'enseignants	# de femmes	Enseignants nommés par l'État
Autre	58	4	15
Catholique	156	32	37
Laique indépendant	16	0	0
Protestant	401	32	57
Public	159	32	96
Ensemble	789	100	205

Leurs profils de formation sont très variés suivant le réseau d'écoles considéré. Certains enseignants proviennent de l'École Normale Supérieure et des Facultés de Sciences de l'Éducation; tandis que d'autres n'ont reçu aucune formation pédagogique comme le fait ressortir la figure 2.

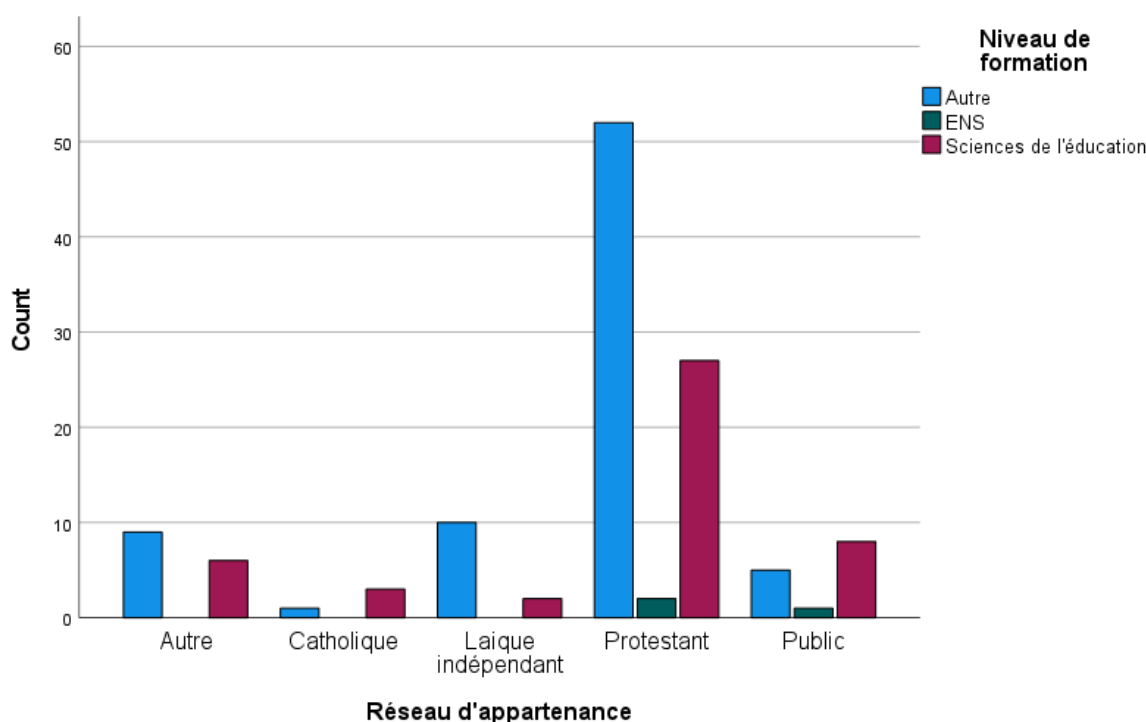


Figure 2 : Répartition des enseignants par réseau et selon leurs profils de formation professionnelle

Ce sont des enseignants qui travaillent surtout à temps partiel dans des écoles. Très souvent, on les retrouve donnant des cours dans différentes établissements où ils sont rémunérés par heure de travail. Cela rend alors assez difficile dans une étude du genre d'établir avec précision leurs salaires mensuels qui sont plutôt cumulatifs et dépendants du nombre d'heures de cours qu'ils fournissent ainsi que du tarif horaire selon lequel ils sont payés. Toutefois, à titre indicatif et selon les informations recueillies, il ressort que, partiellement, leurs salaires mensuels moyens varient considérablement suivant le réseau d'écoles considéré, de 6100 gourdes à 22864 gourdes.

Tableau 9 : Répartition des salaires mensuels moyens par réseau d'écoles

Réseau	Salaire mensuel moyen
Autre	6100
Catholique	16450
Laïque indépendant	9258
Protestant	8582
Public	22864
Ensemble	10188

1.2.1. Organisation pédagogique

Dans la commune de Limbé, au niveau du secondaire, les conditions d'accueil des élèves semblent plus ou moins acceptables. On trouve en moyenne 36 élèves par salle de classe et 0.95 m² par élève, comme le montre le tableau 10.

Tableau 10 : L'organisation pédagogique et l'utilisation des enseignants dans la commune

Réseau d'écoles	# salle classe	# de m ²	Nbre élève	# m ² /élève	Ratio élèves/ salle	# m ² / salle
Autre	7	250	201	1.24	29	35.71
Catholique	15	644	516	1.25	34	42.93
Laïque indépendant	7	343	148	2.32	21	49
Protestant	70	1882.79	1908	0.99	27	26.90
Public	21	933	1492	0.63	71	44.43
Ensemble	120	4052.79	4265	0.95	36	33.77

En résumé, on peut dire que l'offre scolaire au niveau du secondaire est assez coûteuse pour les parents et les élèves, et de qualité modérée; les valeurs de l'ensemble des indicateurs susmentionnés qui sont utilisés pour diagnostiquer cette offre se présentant comme suit :

Tableau 11 : Résumé des valeurs des indicateurs utilisés pour ce diagnostic

Indicateur	Pour l'année scolaire 2024-2025
Taux de scolarisation	Taux brut de scolarisation = 41.46% Taux net de scolarisation = 29.36%
Coûts moyens de scolarisation dans le public	NS1 = 143935.31 gourdes NS2 = 138510.31 gourdes NS3 = 126476.27 gourdes NS4 = 138657.21 gourdes 75.59% de ces coûts sont pris en charge par les familles.
Coûts moyens de scolarisation dans le privé	NS1 = 185600.40 gourdes NS2 = 162601.38 gourdes NS3 = 163544.09 gourdes NS4 = 169822.58 gourdes
Taux de promotion	Taux de promotion en NS1 = 86% Taux de promotion en NS2 = 85% Taux de promotion en NS3 = 90%

	Taux de promotion en NS4 = 75%
Taux de redoublement	Taux de redoublement en NS1 = 8% Taux de redoublement en NS2 = 8% Taux de redoublement en NS3 = 7% Taux de redoublement en NS4 = 14%
Taux d'abandon	Taux d'abandon en NS1 = 6% Taux d'abandon en NS2 = 7% Taux d'abandon en NS3 = 3% Taux d'abandon en NS4 = 11%
Rendement interne du réseau d'écoles à Limbé	61.62%
Rapport élève/salle de classe	36 élèves
Nombre d'enseignants	789
Pourcentage de femmes	12.67%
% enseignants nommés par l'État	25.98%
% de maîtres qualifiés	39%
Ratio moyen m ² /élève	0.95 m ²
% d'élèves sans manuels	60%
Taille moyenne des établissements	178 élèves
Salaire moyen mensuel d'un enseignant	Partiellement, 22864 gourdes dans le public et 8725 gourdes dans le privé

II. Analyse démographique

Nous avons vu dans la carte scolaire préscolaire et fondamentale, partie A de ce document, que la population de la commune de Limbé croît suivant un taux moyen annuel de 1.35%, selon les estimations et projections de l'IHSI. Cela signifie donc qu'il y aura, dans les années à venir, de nouveaux enfants à accueillir tant au niveau du fondamental qu'au niveau du secondaire. Le tableau 12 montre l'évolution de la population scolarisable jusqu'en 2028.

Tableau 12 : Estimations et projections de la population scolarisable

Âge	2024	2025	2026	2027	2028
15	1889	1901	1914	1927	1940
16	1871	1886	1899	1912	1925
17	1853	1869	1881	1894	1907
18	1839	1849	1862	1874	1887
15-18	7453	7505	7556	7607	7659

À ces données démographiques qui indiquent les effectifs d'enfants qu'il faudra se préparer à accueillir en classe (en NS1), il faut ajouter les effectifs d'élèves qui boucleront régulièrement la 9^e Année Fondamentale avec succès et tenir compte du même coup de ceux qui redoubleront les classes, comme c'est le cas présentement.

De plus, en considérant le fait que l'âge officiel d'admission au secondaire en Haïti est de 15 ans, il ressort que le même phénomène d'élèves sur-âgés qui s'est développé au niveau du fondamental s'est poursuivi et renforcé au niveau du secondaire. Les calculs ont montré que le taux d'admission des enfants âgés de 15 ans dans cette classe en 2024-2025 est seulement de 11.22% dans la commune de Limbé. Cela signifie donc qu'il resterait $100 - 11.22\% = 88.78\%$ d'enfants de la population scolarisable à admettre en NS1 pendant les cinq (5) prochaines années si l'on veut progresser à coup sûr vers l'objectif de 100% à atteindre en 2030.

Il faudrait donc accroître annuellement ce taux d'admission de 22.20% pour pouvoir atteindre l'objectif de 100% en 2028-2029. La progression du taux d'admission en NS1 et de l'effectif des nouveaux élèves à accueillir devra se faire alors comme suit :

Tableau 13 : Estimation et projection des enfants à admettre en NS1

Année	Population de 15 ans	Taux d'admission	# total d'enfants à admettre
2024-2025	1889	0.1122	212
2025-2026	1901	0.3342	635
2026-2027	1914	0.5562	1065
2027-2028	1927	0.7782	1500
2028-2029	1940	1	1940

III. Propositions de réorganisation de l'offre scolaire au secondaire à Limbé

Pour pouvoir accueillir les effectifs d'enfants susmentionnés, il s'avérera nécessaire d'intervenir sur l'offre scolaire existante de triple manière : en redéfinissant les aires de recrutement des écoles de façon à rendre acceptable le temps de marche des élèves, en renforçant la qualité des infrastructures d'accueil des écoles existantes et en implantant de nouvelles écoles secondaires publiques (des lycées) dans des endroits stratégiques où il n'y en a pas encore.

On a vu dans les pages précédentes que toutes les écoles secondaires se trouvent réparties dans la ville de Limbé et dans 3 sections communales. Ces écoles admettent des élèves qui viennent de différents endroits de cette commune comme le montre la figure 3 présentant, en forme circulaire, leurs aires de recrutement actuelles.

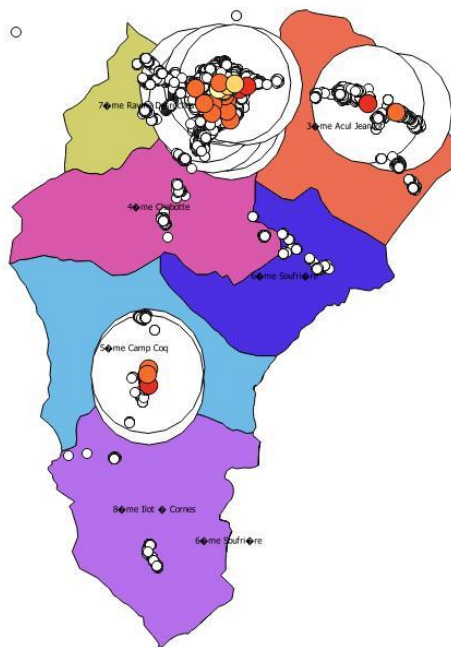


Figure 3 : aires de recrutement actuelles des écoles secondaires dans la commune de Limbé

En effet, cette image fait très bien ressortir comment les aires de recrutement de ces écoles secondaires se recoupent; c'est-à-dire qu'elles tirent leurs effectifs d'élèves dans presque les mêmes localités. Il y a donc lieu d'y mettre de l'ordre.

Rappelons que l'un des objectifs fondamentaux de la carte scolaire, c'est de permettre aux autorités de maximiser l'offre scolaire au niveau local et de la rendre adéquate par rapport à la demande scolaire exprimée ou incitée, au regard des objectifs poursuivis. Tenant compte de ces propositions de réorganisation de l'offre publique au niveau du secondaire, il y aura donc lieu de penser former et recruter de nouveaux personnels enseignants et non enseignants, mettre à niveau ceux qui n'ont pas encore les profils professionnels requis et cesser en même temps d'en recruter de nouveaux non formés.

Dans la dynamique des objectifs éducatifs post 2015, l'État haïtien a l'obligation de faire en sorte que tous les enfants aient une chance égale d'accès à l'école secondaire. Cela passera non seulement par une augmentation de l'offre scolaire publique à travers le pays mais également par le financement public de l'offre non publique à ce niveau d'enseignement dans la mesure du possible.

Pour finir, comme dans les lycées seuls les salaires des enseignants et des directeurs avec le personnel administratif sont présentement pris en charge par l'État et que toute la balance des coûts payés par élève (75.59%) est assumée par les familles, dans sa politique de financement de l'éducation visant l'obligation et la gratuité scolaires au secondaire, nous proposons que l'État s'organise pour financer l'intégralité des coûts (scolarité, matériels scolaires, uniformes et cantine) dans l'ensemble des lycées qui seront mis en place dans la commune de Limbé en leur allouant le budget nécessaire par élève.

Méthodologie appliquée

MÉRISIER, G.-G. (2016). Méthodologie simplifiée de préparation de cartes scolaires, EPT-BID.

Les Annexes

Annexe I : Répertoire des écoles de la commune de Limbé

Annexe II : Liste des enseignants avec leurs profils de formation professionnelle